

## **La place des femmes dans des textes nationalistes de la période coloniale: Une *présence manquante***

Women's position in nationalist texts during the Colonial Period: *A missing presence*

**Fadma Aït Mous**

Université Hassan II de Casablanca

**Abstract:** In Morocco, women's participation in the nationalist movement is hardly visible. As for the various theorizations of the nationalist phenomenon, female participation is often overshadowed in favor of an ideologically assigned role of reproduction of the nation. This article intends to analyze the discourse produced during the colonial period from a composite corpus which mainly includes texts on women or these latter as an essentialized category, written by men. It also contains texts produced by women who were beginning to take over journalistic writing and the public/ political space at the time. It is about questioning this corpus as archives, places of enunciation that produce a discourse on women, their images and how they are perceived in these documents. It is more particularly a question of analyzing the "missing presence" of women in the history of Moroccan nationalism by paying attention to both what is said and unsaid.

**Keywords:** Women, Archives, Nation, Reproduction, Girl Education.

### **Introduction**

La place des femmes dans l'histoire marocaine, notamment durant le protectorat, reste très peu visible. Les quelques écrits<sup>1</sup> qui y sont consacrés ont conclu à l'absence de reconnaissance du rôle des femmes dans la lutte anticoloniale aussi bien par l'histoire que par la mémoire nationalistes. Lorsqu'elles sont mentionnées dans les écrits des nationalistes hommes qui ont laissé des traces, les femmes sont le plus souvent anonymes. Dans ces récits des nationalistes, les femmes sont représentées d'abord comme objet d'interdiction (interdire aux femmes la visite des Saints, par exemple). Il s'agit là du discours réformiste salafiste. Elles sont ensuite considérées comme objet de réflexion autour de la nation, et ce en relation avec la question de l'éducation des femmes dont dépend l'éducation des enfants de la nation.

Ce type de discours sera analysé à travers des écrits publiés durant la période coloniale, aussi bien dans la zone du protectorat français que dans la zone d'influence espagnole. Les textes regroupés et analysés ici (documents collectifs

---

1. Voir à titre d'exemple: Assia Benadada, "Les femmes dans le mouvement nationaliste marocain," *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 9 (1999); Alison Baker, *Voices of Resistance; Oral Histories of Moroccan Women* (Albany: State University of New York Press, 1998); Karima Ilarzeg, *Les femmes dans l'historiographie de la résistance marocaine* (Rabat: Editions & Impressions Bouregreg, 2017).

et articles de journaux) ne procèdent pas d'une collecte systématique de tout ce qui a été produit, mais d'un choix de quelques textes, dispersés, qui entameront par la suite une future étude plus globale. Ce corpus comprend différentes sources produites durant la période coloniale par différents acteurs. Le premier document est une pétition de notabilités de Fès traduite et reproduite par un administrateur colonial doublé de sociologue (Jacques Berque), durant les années 1920 et qui sera en 1933 republiée par la jeune revue nationaliste *al-Maghrib*, avec une interprétation différente du premier dessein de ces concepteurs. Il s'agit ensuite d'écrits du jeune nationaliste de Salé, Saïd Hajji (1912-1942), durant la période coloniale, rassemblés sous forme de livre<sup>2</sup> et mis en ligne par son neveu Abderraouf Hajji qui lui a dédié un site web-archive.<sup>3</sup>

Après, j'analyse quelques articles de la revue *Majalat al-Maghrib*, surtout un article qui reprend une conférence du ministre de l'enseignement à l'époque, Mohamed El Hajoui sur la scolarisation des filles. Toujours sur cette question de l'enseignement des filles, j'ai également analysé un extrait des mémoires du nationaliste Mohamed Hassan Ouazzani (1910-1978) qui sont également archivés en ligne dans le site web du Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le Développement Humain – créé par sa fille Houria Ouazzani.<sup>4</sup>

Le document collectif produit par le Comité d'Action Marocaine en 1934, à savoir le "Plan de réformes Marocaines," est aussi analysé pour appréhender comment le jeune mouvement nationaliste revendiquait les réformes, dont l'enseignement des filles. Ce texte est un texte du domaine public, il est publié en ligne dans le site web Centre Mohamed Hassan Ouazzani.<sup>5</sup>

Ce corpus se présente ainsi de manière composite et disparate. Il comprend principalement des textes sur les femmes ou sur la femme comme catégorie essentialisée et homogénéisée, rédigés par des hommes. Mais il contient aussi des textes de femmes, ou des plumes féminines qui commençaient à investir l'écriture journalistique et l'espace public/politique à l'époque.

Afin de considérer les discours de femmes sur elles-mêmes, rares mais existants, j'ai analysé des articles de presse. D'abord des articles de Malika El Fassi (1919-2007), nationaliste et signataire du Manifeste de l'Indépendance du parti de l'Istiqlal (11 janvier 1944). Elle publiait ses articles en usant du pseudonyme de "*Fatât al-Hādira*" (fille de la cité). Il y a, enfin, des articles de femmes publiés dans la revue *al-Aniss* qui était publiée à Tétouan. Certains numéros de cette revue sont archivés à la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud-Casablanca pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines. J'ai utilisé certains articles que

2. Abderraouf Hajji, *Saïd Hajji: Naissance de la presse nationale marocaine* (Kirkland: Mohammed Hajji, 2007).

3. Le site web – mis en ligne en 2005 – est réalisé en trois langues (français, arabe et anglais). <https://said.hajji.org/ft/>.

4. <http://mohamedhassanouazzani.org/>.

5. <http://mohamedhassanouazzani.org/plan-de-reformes-marocaines/>.

j’y ai consultés directement comme celui de Rouqia El Gherrich. Et pour le reste, je me suis basée sur l’analyse qui en est faite par Hakima Naji.<sup>6</sup> Que nous disent ces articles de presse publiés durant le protectorat quant à la place des femmes dans la société? Que nous apprennent-ils sur les rôles qui leur sont assignés et ceux qu’elles revendiquent? Quels messages, images et arguments sont véhiculés dans le cadre du mouvement nationaliste naissant? Quels sont, enfin, les débats de société à cette époque?

Il s’agira d’interroger ce corpus comme des archives, des lieux d’énonciation qui produisent un discours sur les femmes, leurs images et comment elles sont perçues dans ces documents. Il s’agit plus particulièrement d’analyser la “présence manquante” des femmes dans l’histoire du nationalisme marocain en prêtant attention aussi bien à ce qui est énoncé qu’au non-dit. J’emprunte l’expression à M. De Certeau<sup>7</sup> qui l’a utilisée pour conceptualiser le travail de l’historien confronté à sa rencontre avec les traces du passé – ces “empruntes définitivement muettes (ce qui a passé ne reviendra plus, et la voix est à jamais perdue).”<sup>8</sup> Par conséquent, tout le travail de l’historien est de “confronter l’intelligible à cette perte. Ainsi se produit le discours qu’organise une présence manquante.”<sup>9</sup> Je l’utilise ici pour signifier que ces traces disent l’absence de la présence qu’elles révèlent.

### La pétition de Fès: Femme objet d’interdits

C’est vers 1928 qu’un groupe de notables de Fès présente une pétition<sup>10</sup> à leur conseil municipal. Il s’agit d’un *document social*, selon l’expression de Jacques Berque, dans lequel, agissant en réformistes, les notables fassis s’insurgent contre le faste des cérémonies de mariage et les rituels funéraires: il s’agit de plusieurs coutumes communautaires tels l’exposition des cadeaux, les enchères pour constituer le douaire de la fille, la consommation outrageuse, etc. C’est en réaction à ces pratiques que le “*al-Majlis al-baladī et les ‘ulamā,*” faisant acte de *h’isba*,<sup>11</sup> réagissent vigoureusement contre ces coutumes. Ils proscrivent en particulier les danses, ces grandes conjonctions de populaire, où les hommes se mêlent aux femmes, et qui sont la cause de bien des excès que la conscience

6. Hakima Naji, “Une élite et un mouvement féminins. Au nord du Maroc colonial. 1917-1955,” (2017): 13. [https://www.researchgate.net/publication/318543343\\_Une\\_elite\\_et\\_un\\_mouvement\\_feminins\\_Au\\_nord\\_du\\_Maroc\\_colonial\\_1917-1955](https://www.researchgate.net/publication/318543343_Une_elite_et_un_mouvement_feminins_Au_nord_du_Maroc_colonial_1917-1955).

7. Michel De Certeau, *L’absent de l’histoire* (Tours: Mame, 1973).

8. De Certeau, *L’absent*, 9.

9. Ibid.

10. Jacques Berque, *Maghreb histoire et sociétés* (Alger: Société nationale d’édition et de diffusion, 1974), 176-9.

11. D’après l’Encyclopédie de l’Islam, la *hisba* désigne “le terme par lequel l’usage désigne, d’une part le devoir de tout musulman d’ordonner le bien et d’interdire le mal, d’autre part la fonction du personnage effectivement chargé en ville de l’application de cette règle à la police des mœurs et plus particulièrement à celle du marché.” Citation consultée sur: <https://books.openedition.org/iremam/263?lang=fr#ftn3>.

d'un docte ne peut tolérer."<sup>12</sup> Il ne s'agit pas uniquement de morale, l'économie aussi est grandement en jeu. Le document utilise d'ailleurs plusieurs fois le terme d'*iqtiṣad* qui traduit, selon Berque, la situation d'une certaine bourgeoisie en déclin, en manque de moyens, avec l'installation profonde du protectorat, tiraillée entre la menace de la concurrence galopante et une "fastueuse citadinité." Le document est signé par des oulémas, des commerçants, tous des aînés, mais aussi par des jeunes dont "se détache un adolescent émacié, au tragique regard bleu, et qui deviendra le leader Allal el-Fasi."<sup>13</sup>

Ce qui nous intéresse dans ce document, "c'est qu'il s'agisse tellement de la femme."<sup>14</sup> D'abord, le document utilise la *darīja* (mots de *māchaṭ'a*, peigneuse, etc.) pour faire référence à des métiers féminins de l'époque et des rituels du mariage. Ensuite et surtout, ce sont les dispositifs consignés dans la pétition qui interpellent: par exemple, la référence à l'interdiction à la femme de se pencher dans la rue du haut de sa terrasse ou des fenêtres. C'est parce que la femme symbolise l'intimité familiale, que même si "on se montre novateur et réformiste, cela ne va pas encore jusqu'à la libération de l'épouse ou de la fille. Et par là-même, un tel document porte sa date."<sup>15</sup>

La femme, terme utilisé ici au singulier, apparaît comme un objet dans cette pétition. Réduire ses lieux et ses rituels, sa circulation dans l'espace extérieur, lui imposer plus de *ḥudūd*<sup>16</sup> (frontières), donne une image de ce réformisme religieux tel qu'il a été pratiqué à l'époque. Je rappelle que cette pétition, signée par 400 personnes, est un document produit par les notabilités fassies, adressées à leur conseil municipal en 1928. Le document est ici conservé, traduit et présenté par Jacques Berque, sociologue-administrateur colonial.

Paradoxalement, c'est sous le titre surprenant de "*Ḥaraka iṣlāḥīya bi Fās ḥawla nahdat al-mar'a*" (Mouvement réformiste à Fès pour la renaissance de la femme) que ce document sera repris et publié par la revue nationaliste arabophone *al-Maghrib*,<sup>17</sup> en 1936. Le texte de la pétition est reproduit en intégralité avec une brève note introductive qui interprète les interdictions des fastes de cérémonies de mariage comme une libération de la femme. Les 400 signataires de la pétition de 1928 seraient "étonnés" de ces prolongements en termes de la "renaissance de la femme" qui ne seront véritablement visibilisés de manière publique qu'à

12. Berque, *Maghreb*, 178.

13. Ibid., 177.

14. Ibid., 179.

15. Ibid.

16. Dans son roman biographique, Fatima Mernissi a bien décrit ces *hudud* ainsi: "Nos problèmes avec les chrétiens, disait mon père, commencent, comme avec les femmes, lorsque les *hudud*, les frontières sacrées, ne sont pas respectées." Voir, Fatima Mernissi, *Rêves de femmes. Une enfance au harem* (Paris: Albin Michel, 1996), 5.

17. Éditée à Rabat, *Majallat Al-Maghrib*, est dirigée par Mohamed Es-Saleh Missa. Voir, *Majallat al-Maghrib*, 1936.

partir des années 1940, sous l'impulsion des jeunes nationalistes, des politiques coloniales et symboliquement sous la caution du Sultan.

### **Saïd Hajji: éduquer la mère éducatrice, reproductrice de la nation**

Saïd Hajji est un jeune nationaliste de la ville de Salé. Dans un rapport adressé, de Damas où il continuait ses études, au 3<sup>ème</sup> congrès de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord, réuni le 26 décembre 1933 à Paris, Hajji a présenté la condition de la femme au Maroc comme document de travail aux participants.<sup>18</sup> Ce texte exprime la conception de son auteur quant à la situation de la femme au Maroc à l'époque et reflète également une conception collégiale dominante. Ce document est publié, par la suite, dans les textes de l'auteur, devenu journaliste, par son neveu Abderraouf Hajji, et est disponible en ligne.<sup>19</sup> J'utilise ici sa version française. Je vais en présenter le cheminement des arguments et idées qu'il développe dans ce texte que je lierai par la suite aux idées discutées et débattues par d'autres auteurs et articles de l'époque, notamment l'idée de la scolarisation des filles.

Parce qu'il s'adresse à des jeunes nationalistes, Hajji débute son rapport par la mise en avant de l'identité des jeunes nationalistes et leur mission "L'avenir est à nous, les jeunes" et dont la mission est de "contribuer efficacement au processus de redressement national"<sup>20</sup> dans leurs pays respectifs. Il les exhorte à agir en tant que soldats pour combattre le fléau de l'analphabétisme et surtout auprès de "cette autre moitié du corps social confinée dans ses quatre murs, plus près de la mort que de la vie, et en prenant soin de la sauver des griffes de la misère et de la dépravation des mœurs."<sup>21</sup> Il continue sa description de "la situation peu enviable de la femme marocaine [...une situation qui rend triste et fait mal], alors que nous lui devons de nous avoir élevés et d'avoir été pour nous la pièce maîtresse de notre éducation de base. Comme je suis peiné de voir la femme marocaine dans cet état, alors qu'elle ne porte pas seulement un enfant, mais toute une nation."<sup>22</sup> Hajji résume ainsi une conception essentialisée de la femme en tant que reproductrice de la nation: "La première école de la vie est le gîte familial, et le premier maître la mère éducatrice."<sup>23</sup> Et cette production physique et éducative devrait justement être accompagnée par des efforts pour l'aider à mieux accomplir ce rôle d'éducatrice.

18. Ce Congrès devait se tenir à Fès en septembre 1933, mais il a été interdit par les autorités du protectorat français au Maroc. Il a finalement eu lieu le 26 décembre 1933 à Paris. La question de l'enseignement au Maroc et ses problèmes était à l'ordre du jour. C'est de Damas, où il était retenu pour études que Saïd Hajji a adressé ce texte sur la condition de la femme au Maroc afin qu'il serve de document de travail aux participants. Abderraouf Hajji précise que seule l'introduction du document "a survécu aux caprices du temps."

19. <https://said.hajji.org/fr/ecrits-litteraires-politiques-et-journalistiques/questions-estudiantines/le-role-de-la-femme-dans-la-societe-marocaine> (page consultée le 22 mai 2019).

20. Ibid.

21. Ibid.

22. Ibid.

23. Ibid.

Pour remédier donc à cette situation déplorable de la femme marocaine, Hajji propose, comme un devoir des jeunes nationalistes, de “l’éduquer et de lui donner la formation nécessaire pour qu’elle remplisse sa mission dans de bien meilleures conditions. En agissant ainsi, nous aurons semé la première graine d’une nouvelle existence.”<sup>24</sup> Après avoir lancé l’idée, il va passer à des dispositifs pratiques à l’intention des autorités coloniales: “Nous devons nous mobiliser pour réclamer la création d’établissements scolaires pour les filles, et entourer cette création d’une vaste propagande pour montrer l’importance que la nation accorde à l’éducation de l’élément féminin et administrer la preuve que le peuple marocain veut combler son retard et accueille cet évènement avec beaucoup de ferveur et d’enthousiasme.”<sup>25</sup> Par ailleurs, il sait que l’idée est innovante et par conséquent, il précise: “L’idée de l’éducation de la femme doit mûrir dans les esprits afin de nous permettre de rattraper une grande partie du temps que nous avons perdu en dormant du sommeil de l’injuste.”<sup>26</sup>

Et Hajji encore d’exhorter ses camarades, pour commencer par eux-mêmes en prodiguant des cours dans leurs familles: “Pour que cette idée se réalise de manière sérieuse sur le plan pratique, il appartiendra à chacun d’entre nous de faire de son domicile une école pour les membres de sa famille et de consacrer une heure ou deux par jour à leur instruction et leur éducation, sans attendre que l’idée mûrisse et que la décision soit enfin prise pour ouvrir les établissements scolaires pour filles.”<sup>27</sup>

Cette insistance sur le devoir des jeunes est répétée plusieurs fois dans le document comme argument pour en fait mieux montrer la position peu encline des aînés quant à la scolarisation des filles. S’en suit un exposé qui décrit la manière dont les aînés ou les ancêtres considèrent la femme et comment ils l’ont traitée tout au long de l’histoire: “Nos ancêtres – que Dieu leur pardonne – se sont complètement désintéressés du sort de la femme et l’ont considérée comme un objet qui faisait partie du mobilier domestique.”<sup>28</sup> Ce qui n’a engendré que déchéance et régression.

Hajji va utiliser un autre procédé pour appuyer son argument, et ce, en puisant dans l’histoire une sorte d’âge d’or, avant cette déchéance, caractérisée par des mœurs policées, “lorsque la femme était admise à assumer ses responsabilités vis-à-vis de son foyer et qu’elle enseignait à ses enfants le respect des valeurs et leur inculquait l’esprit d’une conduite imprégnée d’actions vertueuses et méritoires.”<sup>29</sup> Toujours dans cette logique de recherche en histoire, dans un paragraphe essentialiste et homogénéisant à l’extrême, Hajji parle du rôle de

---

24. Ibid.

25. Ibid.

26. Ibid.

27. Ibid.

28. Ibid.

29. Ibid.

la femme marocaine, soldat anonyme: “La femme marocaine a joué un rôle de premier plan dans l’histoire de son pays. Elle était le bras fort de l’État en maintes occasions. Il suffit de jeter un regard sur cette université de renom international, “la Qaraouiyyine,” pour se rappeler qu’elle a été fondée par une femme. Je me limiterai ici à citer un autre exemple, celui de “*la Kahina*” dont le nom évoque le courage et la force de caractère, cette introduction ne me permettant pas d’entrer dans plus de détails.”<sup>30</sup>

Précisons que ces deux exemples cités par Hajji seront largement repris et essentialisés à chaque fois qu’on va parler du rôle des femmes dans l’histoire du Maroc, aussi bien par les acteurs nationalistes que par les historiens. Une sorte de réflexe axiologique pour justifier à chaque fois que les femmes ont toujours été présentes – anonymement –, et c’est justement cette icônisation à l’extrême et sa redondance, qui finalement invisibilise et cache plus qu’elle ne montre.

Hajji conclut cette démonstration par sa conception de retrouver cet âge d’or: “Telle est notre conception du rôle que doit jouer la femme dans la société marocaine par les temps qui courent. Nous voudrions qu’elle retrouve son lustre et sa gloire pour faire renaître le prestige de sa patrie et la dignité de son peuple.”<sup>31</sup>

Et parce qu’il anticipe les réactions des résistants à l’idée de la scolarisation des filles dans la société de l’époque (marocaine et maghrébine), il va considérer la question à l’aune de l’Islam pour, là aussi, énoncer un argument qui sera longuement repris à l’époque, qui est que rien dans la religion n’interdit la scolarisation des femmes, que c’est même le contraire, selon une lecture réformiste de l’époque. Hajji s’interroge ainsi: “Quel est ce texte parmi les textes sacrés de notre religion qui interdit à la femme de s’éduquer et de se cultiver? Quel est ce verset du Coran qui prescrit à l’homme, serait-ce de manière implicite, de s’opposer à l’éducation de la femme et à son instruction?”<sup>32</sup> Non, précise-il, “l’Islam a rendu justice à la femme, lui a permis de jouir de ses droits et lui a ouvert la porte de l’instruction et de l’éducation” et que par conséquent, il faudrait “revenir au Livre sacré et à la tradition du prophète pour appliquer à la femme les recommandations qui s’y trouvent.”<sup>33</sup> Et en faisant ceci, conclut-il, “nous rendrons le plus grand des services à notre patrie ainsi qu’à notre religion.”<sup>34</sup> Cette corrélation entre religion et patrie démontre aussi la fusion tentée par les jeunes nationalistes marocains, dès 1930, et qui a réussi notamment à leur faire allier les aînés,<sup>35</sup> qui devaient

---

30. Ibid.

31. Ibid.

32. Ibid.

33. Ibid.

34. Ibid.

35. En choisissant, en 1930, lors de l’épisode des manifestations contre le dahir dit “berbère,” d’investir les mosquées pour y réciter le *latif* (prière réservée aux périodes de grande détresse), les jeunes nationalistes ont alors acquis l’adhésion de leurs aînés. Voir Fadma Aït Mous, “The Moroccan Nationalist Movement: From Local to National Networks,” *The Journal of North African Studies* 18 (5) (2013): 737-52.

être acquis à l'idée du nationalisme et de l'éducation des filles, futures mères éducatrices des enfants de la nation.

S'il s'agit ici d'un prolongement assez osé, comparé aux interdits de la pétition de Fès. Il faudrait préciser cependant que la position de Hajji et des jeunes nationalistes se veut assez réaliste. Car dans une société marocaine sous domination coloniale, où les femmes européennes sont visibles et circulent librement, affichant des gestes perçus comme trop modernes, les jeunes n'osent pas aller vers une conception trop libératrice des femmes marocaines: on veut qu'elles soient éduquées, qu'elles apprennent les gestes et pratiques de leur rôle naturel de future mère éducatrice, à savoir, l'hygiène, le soin des bébés selon les normes nouvelles, la gestion du foyer de manière rationnelle, etc. Mais on ne veut pas qu'elles deviennent européennes, voire qu'elles jouissent de droits politiques.

Hajji résume cette conception ainsi: "Je pense, pour ma part, que la femme en tant que femme, est un élément indispensable, non pas pour entrer en compétition avec l'homme sur le terrain social, mais pour remplir cette mission que la nature lui a assignée [...]. Je suis assez réaliste pour ne pas aller jusqu'à demander que la femme marocaine bénéficie d'une liberté absolue et jouisse des droits politiques."<sup>36</sup>

Cette conception du jeune Saïd Hajji, partagée par ses camarades de l'époque, n'est pas spécifique au Maroc. Yuval-Davis affirme que la plupart des discours nationaux assignent aux femmes, porteuses de l'identité collective, le rôle de la reproduction de la nation au niveau personnel et communautaire.<sup>37</sup> Elle précise: "Lorsqu'elle aborde le sujet de la "production" ou de la "reproduction" nationale, la littérature traitant du nationalisme ne fait généralement pas référence aux femmes [...]. Or ce sont les femmes [...] qui reproduisent la nation – biologiquement, culturellement, symboliquement."<sup>38</sup>

### **Scolarisation des filles: entre hésitations coloniales et réactions nationalistes**

Rappelons que le système d'enseignement sous le protectorat français et espagnol (dès 1912) destiné aux Marocains Musulmans est basé sur une doctrine élitiste et genrée: principalement réservé aux garçons fils de notables via l'établissement des "écoles des fils de notables" et pour les enfants des classes moyennes, des "écoles urbaines" dans les cités et des écoles rurales franco-musulmanes ont été créées pour assurer une formation professionnelle.<sup>39</sup> Aussi

36. Ibid.

37. Nira Yuval-Davis, *Gender & Nation* (Londres: Publications Sage, 1997).

38. Nira Yuval-Davis, Nancy Bolain, "Les femmes et le nationalisme," *Les Cahiers du GRIF*, 48 (1994): 89.

39. Yvonne Knibiehler, "L'enseignement au Maroc pendant le protectorat (1912-1956). Les "fils de notables," *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, Tome 41-3 (1994): 489-98. [https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1994\\_num\\_41\\_3\\_1733](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1994_num_41_3_1733).

bien dans la zone du protectorat français que dans la zone d'influence espagnole, ce système est conditionné par des objectifs de contrôle et de discrimination à l'égard des nationaux.<sup>40</sup> En parallèle, l'éducation coranique traditionnelle continuait à exister: destinée également aux seuls garçons. Le protectorat a négligé l'éducation des "jeunes musulmanes" – terme utilisé à l'époque; la Direction générale de l'instruction publique, des beaux-arts et des antiquités, institution établie par le Général Lyautey, 1<sup>er</sup> Résident Général de la République Française au Maroc, avançait la "réticence des parents" comme justification.

À partir de 1915, à Salé, une école est créée destinée aux filles mais dont la formation était essentiellement domestique visant plus à former une main d'œuvre (travaux manuels, couture, broderie, tapis, etc.) qu'à scolariser un esprit. D'autres centres de formation du même type suivront incluant des séances de formation à l'hygiène et à la gestion domestique.

Du côté marocain, l'attitude vis-à-vis de l'éducation des filles est passée du rejet, à la réticence puis à la décision d'éduquer les filles et d'en faire une revendication fondamentale. L'idée de scolariser les filles était très complexe pour les pères car elle impliquait beaucoup de risques: sortir de la sphère privée et la peur d'être libérée via le contact avec des Européennes. C'est la crainte que l'école soit potentiellement susceptible de contribuer à l'émancipation des femmes qui est avancée comme argument pour refuser l'éducation des filles. L'histoire retient la réaction des notables de Fès, lorsqu'en 1926, Paul Marty leur propose la création d'une école pour les filles: ils ont répondu qu'ils ne pouvaient pas contrôler leurs femmes alors qu'elles sont ignorantes, qu'en serait-il si elles étaient éduquées et éclairées?<sup>41</sup>

Plusieurs facteurs ont contribué à changer progressivement les mentalités en faveur de la scolarisation des filles. La demande d'éduquer les filles a été portée par deux catégories de Marocains. Certains lettrés aînés baignés dans les idées du salafisme de la Nahda<sup>42</sup> et des jeunes ayant fréquenté les écoles du protectorat. Parmi les clercs pionniers de l'éducation des femmes, citons Mohamed Ben Hassan Hajoui,<sup>43</sup> alem et ministre de l'éducation à l'époque dans le makhzen chérifien, qui – à travers une série de conférences – défend l'éducation des filles;

40. Ahmed Zouggar, "Le système d'enseignement sous le protectorat français et espagnol," Rapport thématique-50 ans de développement humain au Maroc et perspectives 2025, (2005): 453-69. <http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT4-12.pdf>.

41. Mohamed Hassan Ouazzani, *Moudhakirāt Ḥayāt wa Jihād* (Fès: Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1982).

42. Le terme salafisme renvoie aux "pieux ancêtres" (*al-salaf al-ṣāliḥ*), avancés comme des modèles à imiter. Le salafisme de l'époque, à distinguer du salafisme politique actuel appelle à un retour aux prescriptions coraniques et aux dits, faits et gestes du Prophète, en prenant soin de les "purifier" des impuretés accolées tout au long de l'histoire.

43. Mohamed El-Hajoui, "'*ta'lim al-banāte*" (scolarisation des filles)," *Majalat al-Maghrib*, (septembre-août 1935): 2-6. Tout le dossier est consacré à la question de la scolarisation des filles, sous le titre "la femme marocaine et le problème de scolarisation des filles" et dans lequel les arguments déjà avancés par Saïd Hajji retrouvent écho.

en salafiste éclairé, il prône que rien en Islam n'interdit l'éducation des filles. Hajoui précise:

“Il faut les éduquer et les doter d'un enseignement digne de notre religion, et utile pour l'avenir de nos enfants et qui leur permettra de devenir des membres utiles de notre société. Nous n'avons pas d'autre choix que de les aider à éduquer les hommes de l'avenir, autour desquels tourne la vie de notre pays. Leur enseigner les règles de l'éducation, de l'ordre domestique, les règles de la santé, de la religion, l'apprentissage du Coran (totalement ou partiellement), le calcul, la géographie, l'arabe, la vraie littérature et non fictive, et tout ce qui peut les aider à réaliser leurs fonctions, et leur éclairer la voie.”<sup>44</sup>

D'un autre côté, les jeunes hommes marocains commençaient à opérer des comparaisons entre les Marocaines et les femmes européennes et ont constaté la différence en matière d'éducation des enfants et de préservation de la santé. La question du choix de la bonne épouse pour des hommes instruits se posait également, ce qui les poussa vers la direction de prôner l'éducation de la femme marocaine sans pour autant prendre la femme européenne comme modèle. Mohamed Belhassan Ouazzani a rapporté cet argument dans ses mémoires lorsqu'il décrit “La renaissance de la femme et la scolarisation des filles au Maroc,”<sup>45</sup> il pointe l'apparition d'un problème social qui guettait les jeunes marocains scolarisés à l'époque, soit à l'école coloniale ou à l'école nationaliste, à savoir ce qu'il nomme la crise du mariage: ces jeunes ne pouvaient plus se contenter d'un mariage traditionnel, épouser des filles ignorantes. Toutes les solutions ont été débattues: s'abstenir de se marier, se marier à une étrangère, voire chercher une femme instruite dans un pays arabo-musulman.<sup>46</sup> Aucune de ces solutions ne semblaient satisfaire les jeunes marocains qui ont trouvé là l'occasion d'appeler à la scolarisation de la fille marocaine, future épouse instruite. On remarque que l'on est encore dans une conception “naturaliste” de la femme et de ses rôles, la scolariser pour son rôle d'épouse.

Une fois que l'idée a commencé à faire son chemin, aussi bien les autorités coloniales que les jeunes nationalistes vont l'inscrire dans leur programme politique où les filles sont conçues comme des catégories d'intervention. Du côté colonial, après consultation des parents, les autorités ont préparé des programmes dispensés aux filles axés sur l'enseignement domestique et moral, “dans le but de préparer les élèves à leur futur rôle d'épouse et de mère, et pouvant être modelés selon les volontés des pères de famille.”<sup>47</sup> Là aussi, il y a une distinction sociale

44. Ibid., 5. (traduction personnelle).

45. Ouazzani, *Moudhakirat*, 283- 91.

46. Ibid., 287.

47. Christine Chevalier-Caron, “Femmes et éducation au Maroc à l'époque coloniale (1912-1956),” *HistoireEngagee.ca* (26 septembre 2017). <http://histoireengagee.ca/?p=7566>.

séparant des écoles pour les filles du peuple et des écoles réservées aux filles de notables. En 1930, la Direction Générale de l'Instruction Publique avançait le chiffre de 7 écoles pour filles de notables avec un effectif de 2000 fillettes et 8 écoles pour le reste des couches sociales.

Dans le texte collectif de revendications nationalistes, intitulé le "Plan de réformes Marocaines," adressé par le Comité d'action marocaine en 1934 au Président de la République française et au Sultan Moulay Youssef, les dix signataires y dénonçaient le protectorat et formulaient des réformes dans les domaines politique, juridique, social dont notamment d'accessibilité et le contenu de l'éducation. Les revendications concernaient un enseignement élémentaire obligatoire, moderne et généralisé pour garçons et filles (de 6 à 12 ans) de tous les milieux sociaux. Le document comprenait quelques six points relatifs à l'éducation des filles, dans une conception différentialiste: à part l'apprentissage du Coran, de l'Islam et de la langue arabe, exigé pour tous et toutes, les garçons étaient privilégiés par des cours sur l'histoire et la géographie alors que pour les filles ce sont des notions "d'arithmétique, d'hygiène, de puériculture, d'art ménager et de couture" qui sont revendiquées.<sup>48</sup> Pour l'éducation secondaire et supérieure, la même approche différentialiste prône puisque pour les filles, les revendications concernaient des formations d'institutrice, d'infirmière et de sage-femme. De même, les auteurs du Plan de Réformes Marocaines exigeaient d'"accorder aux parents un droit de regard sur les écoles de filles."<sup>49</sup>

Ce texte résume la doctrine paternaliste derrière l'éducation des filles, portée par des hommes: préparer les futures épouses/mères des enfants de la nation. Les prolongements vont s'opérer sur le terrain, avec la pression du mouvement nationaliste, y compris de rares femmes comme Malika El Fassi et Zhour Lazrak par exemple, et surtout du Palais. En effet, ce qui va consacrer et légitimer le droit des femmes à l'éducation fut l'adoption du Sultan pour la cause<sup>50</sup> et la position de la princesse Lalla Aïcha, considérée comme figure de proue de l'émancipation féminine et un modèle de liberté pour les familles marocaines, particulièrement après la visite de Tanger en 1947.<sup>51</sup> Elle jouera un rôle considérable dans la promotion de l'instruction des filles par l'inauguration de plusieurs écoles dont certaines allaient porter son nom. Et le nombre de filles

48. Comité d'Action Marocaine, *Plan de réformes marocaines; Élaboré et présenté à S.M. le sultan, au gouvernement de la République française et à la Résidence générale au Maroc* (Le Caire: [s.n.], 1934). <http://mohamedhassanouazzani.org/plan-de-reformes-marocaines/>.

49. Ibid.

50. À partir des années 1943, il prend position publiquement pour l'instruction moderne des filles, et surtout il va appuyer une revendication de jeunes femmes nationalistes souhaitant intégrer l'université Qaraouiyyine, en 1947. Voir Malika El Fassi et Zhour Zarqa, "Athār al-Qaraouiyyine fī al-waṣṣat al-Niswi (Influence de la Qaraouiyyine sur le milieu féministe)," in *La Qaraouiyyine dans son 1100 mémorial* (Mohammadia: Imprimerie Fedala, 1960), 104-6.

51. En 1947, pendant sa visite historique à Tanger, le Sultan est accompagné de sa fille aînée habillée à l'occidentale. Dévoilée, celle-ci prononce un discours en public.

scolarisées va augmenter progressivement notamment à partir des années 1940, comme le montre ce tableau sur l'évolution des effectifs des filles scolarisées:<sup>52</sup>

Année	Effectif
1945	10 057
1946	12 887
1947	16 583
1948	16 986
1949	19 250

**Tableau:** Evolution des effectifs des filles scolarisées pendant le protectorat français<sup>53</sup>

### Des femmes qui s'expriment

Parmi les premières femmes ayant bénéficié de l'enseignement durant la période coloniale, certaines individualités ont émergé comme des pionnières qui vont prendre parole dans l'arène publique pour promouvoir la scolarisation des filles. C'est le nom de Malika El Fassi qui revient le plus souvent dans ce sens pour la zone du protectorat français. Appartenant à une famille nationaliste de lettrés, elle a bénéficié d'une éducation élémentaire à *Dār al-Faḡiḥa* et auprès des membres de sa famille. Elle est considérée comme la 1<sup>ère</sup> femme journaliste puisqu'elle a publié des articles dans la revue arabophone déjà citée, *Al-Maghrib*, pour défendre le droit des Marocaines à l'instruction. Elle ne signait pas encore ses articles par son vrai nom, mais usait du pseudonyme de "*Fatāt al-Ḥādīra*" (fille de la cité). Elle a intégré le mouvement nationaliste en 1937, dans la zone du protectorat français, où elle "assura la liaison entre les nationalistes et le palais. C'est elle qui rédigea ou transcrivit tous les documents que les nationalistes voulaient faire parvenir au sultan Mohammed ben Youssef."<sup>54</sup> D'autres femmes militantes émergent aussi à partir des années 1940 pour revendiquer l'enseignement des filles, comme une composante de la lutte anticoloniale.

Citons ici un article comme exemple de la plume et de la pensée de Fatāt al-Ḥādīra, intitulé "*al-zawāj al-moubakkir*" (le mariage précoce), publié en 1952.<sup>55</sup> Le texte est publié dans une rubrique "*rissālat al-mar'a*" (lettre de la femme). Malika El-Fassi commence par remarquer comment le Maroc a entamé plusieurs réformes et s'inscrit dans la modernisation sauf en ce qui concerne le point qu'elle entend soulever et qu'elle qualifie de dégât social, à savoir la persistance de cette coutume archaïque du mariage précoce: "marier nos filles à un âge précoce, à partir de 14 ou 15ans souvent, et des fois bien même avant cet âge et cela sans

52. Zougari, "Le système," 458. <http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT4-12.pdf>.

53. Ibid.

54. Benadada, "Les femmes," 9.

55. Fatāt al-Ḥādīra, "al-zawāj al-moubakkir" (le mariage précoce)," *Rissālat al-Maghrib*, 141 (1952): 36-40.

qu'aucun ne s'en offusque vu que c'est perçu comme une chose normalisée.<sup>56</sup> Elle décrit ensuite les dégâts sociaux engendrés par le mariage de la petite fille: des maris qui se plaignent des lacunes de gestion domestique de leurs épouses, du désintérêt de celles-ci des tâches ménagères ou leur non accomplissement comme "elles devraient l'être," de leur dépenses et gaspillage, et surtout de leur manque de soin d'elles-mêmes en tant qu'épouses. Ceci impacte négativement la relation de mariage et rend la vie conjugale un "enfer" au lieu qu'elle soit un "paradis."

Elle considère que le danger de ce phénomène social est devenu plus grand à un moment où les filles sont scolarisées, et que l'idée de leur scolarisation est devenue communément admise. Elle ne manque pas d'anticiper la réaction d'un lectorat qui serait étonné de sa position ici: "Oui, c'est drôle de ma part, moi qui a longtemps et je continue à militer pour la scolarisation de la fille, de dire que: l'éducation de la fille lui a paradoxalement posé un problème."<sup>57</sup> Dans les pages suivantes, elle explicite cette position et présente la solution qu'elle préconise au problème du mariage précoce. Elle rappelle les problèmes de ces jeunes épouses précoces (enfantements douloureux, difficulté de gestion domestique et élevage des enfants, problèmes de santé physique et mentale, etc.) et explique que ce sont là des tâches que la jeune petite fille mariée précocement n'avait pas eu le temps d'apprendre, d'autant plus qu'elle était occupée par les exigences de sa scolarisation.

À partir de ses observations de la société marocaine, Malika El Fassi constate l'augmentation de la demande, sur le marché matrimonial, pour des filles scolarisées et instruites. Elles y sont désormais largement valorisées, à telle point que la fille est fiancée très tôt et on la marie dès l'obtention de son certificat primaire.<sup>58</sup> Or, El Fassi déplore cette situation puisqu'elle considère que la "pauvre jeune fille se retrouve doublement victime de deux catastrophes: son abandon d'école et son incompetence et méconnaissance de la gestion domestique. Car son temps était largement pris par les devoirs scolaires et elle n'avait pas le temps d'apprendre, comme dans le passé, les devoirs domestiques. Et elle est sujette à des problèmes psychiques et incapacité à accomplir ses tâches d'épouse."<sup>59</sup> Par conséquent, une rumeur a commencé à se répandre, timidement dit-elle, qui frappe les filles des écoles incapables d'être de bonnes épouses. El Fassi attire l'attention sur la corrélation que cette rumeur tente de faire entre l'incapacité des jeunes épouses à jouer leurs rôles d'épouses et le fait qu'elles soient scolarisées. Elle précise que ce n'est pas la faute à l'école, mais à l'âge précoce du mariage. Elle rappelle les bienfaits de la connaissance et de l'instruction pour tout être humain, y compris la femme: "la femme instruite a toute l'expertise complète

56. Ibid., 36, (Traduction personnelle).

57. Ibid.

58. Ibid., 39.

59. Ibid., 36. (Traduction personnelle).

relative à ses obligations à condition qu'elle prenne le temps nécessaire pour acquérir cette expertise."<sup>60</sup> La solution que préconise par conséquent Fatāt al-Ḥādīra c'est que la fille scolarisée devrait, en parallèle de ses études, se ménager un temps d'apprentissage des tâches domestiques, en guise de préparation du mariage: "Il faudrait que la fille s'exerce, durant sa période de scolarisation, à certains travaux domestiques, durant les jours de repos et de vacances scolaires, afin qu'elle soit, une fois mariée, capable de bien gérer son foyer. Et cela ne pourra se faire que si elle se consacre durant une longue période aux travaux domestiques et à l'acquisition des connaissances adéquates."<sup>61</sup>

Elle appelle enfin à l'abandon de cette coutume de mariage précoce, et surtout elle rappelle comment les nations modernes et civilisées ont réglé le problème en imposant des lois sur l'âge de mariage; elle n'hésite pas à utiliser un lexique de chiffres, en rappelant que l'âge moyen de mariage dans ces contrées est situé entre 20 et 24 ans.<sup>62</sup>

### **La revue *al-Aniss* au Nord du Maroc: un espace d'expression pour les femmes**

Dans son étude sur les mouvements féminins au Nord du Maroc, Hakima Naji<sup>63</sup> a identifié la revue *al-Aniss* comme une revue pionnière, car elle a publié une cinquantaine d'articles ayant pour objet la femme et les rapports sociaux entre femmes et hommes, avec des rubriques explicitement dédiées comme *rokn al-mar'a* (le coin de la femme) ou renaissance de la femme. La revue encourageait ainsi les femmes à l'écriture, recevait des articles de Salé, de Tanger, de Fès, et surtout de Tétouan. Naji précise que seulement neuf de ces 50 articles sont signés par des femmes (avec leurs noms, des pseudonymes ou initiales). Les principales thématiques traitées par ces plumes féminines concernent le droit des femmes à l'éducation, la lutte contre les coutumes archaïques et la superstition, le droit des femmes à la liberté, etc. Si les deux premières thématiques sont largement partagées, aussi bien par les hommes que par les femmes, la dernière thématique sur la liberté des femmes divise. En effet, les débats de l'époque se résument à trois positions que Hakima Naji résume ainsi: "On trouvait les partisans de la liberté et l'émancipation des femmes, ses adversaires, ainsi qu'une troisième position dite modérée, restreignant cette liberté aux préceptes islamiques."<sup>64</sup> Pour cette troisième position, elle cite un extrait d'article signé par un pseudonyme (dont on ne peut distinguer le genre):

"Nous n'aimons pas dévier vers les deux extrêmes, l'excès ou l'exagération (en liberté), la négligence, ou la restriction, mais nous tendons

60. Ibid., 39. (Traduction personnelle).

61. Ibid., 39.

62. Ibid., 40. (Traduction personnelle).

63. Naji, "Une élite," 13.

64. Ibid., 21.

vers la modération. Nous ne disons pas comme les nihilistes que la femme n'a aucun droit, pas non plus comme les anarchistes qui la veulent en proie à un libertinage subversif et destructeur de la nation sous prétexte de la défendre. Il va sans dire que la femme musulmane a besoin d'une réforme globale en vue de la sauver de son état et l'appuyer pour qu'elle jouisse de son droit légitime. Il n'y a aucun moyen sauf l'Islam..."<sup>65</sup>

Pour mieux saisir la parole des femmes qui s'expriment sur les colonnes de la revue *al-Aniss*, citons l'exemple de Rouqia El Gherrich, qui est présentée comme lauréate de l'école caritative islamique des filles. Dans un article intitulé "*al-Oum wa al-tarbiya*" (la mère et l'éducation),<sup>66</sup> elle parle de l'important rôle joué par la mère dans l'éducation, une conception qui rappelle ce que préconisait Saïd Hajji, déjà en 1933. Elle interpelle les pères qui, privant leur fille d'éducation, la responsabilisent paradoxalement pour le manque d'éducation de ses enfants. Elle leur parle ainsi:

"Jusqu'à quand allez-vous continuer, messieurs les pères, à priver votre fille de l'éducation et à la considérer futile pour elle? Et quand elle grandit et éduque mal ses enfants, vous venez pour la blâmer... Vous savez bien que vous lui avez fait rater son éducation. Est-il possible d'espérer du bien de cette fille ?"<sup>67</sup>

Dans une conception qui lie là aussi mère éducatrice et nation, elle exhorte les pères:

"Éduquez votre fille et dotez-la d'une bonne éducation, pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle quand elle deviendra mère, pour qu'elle apporte à sa nation une génération bien élevée, heureuse... Une mère éduquée qui a fait ses études rend une nation heureuse."<sup>68</sup>

### Conclusion

Les différents textes-archives présentés ici sont traités comme des prétextes pour essayer de montrer comment on a pensé la femme, comment on a écrit sur la femme et enfin comment la femme elle-même a écrit sur soi. Ce qui ressort de ce premier survol, qu'il s'agira de compléter et d'approfondir, c'est le long cheminement de la pensée sur la femme comme catégorie essentialisée et pensée par les hommes, coloniaux, nationalistes, réformistes, avant qu'elle ne se pense par elle-même. Si, pour les autorités coloniales, elle constitue un passage privilégié permettant d'infiltrer la famille marocaine,<sup>69</sup> elle est tout aussi conçue par les nationalistes comme reproductrice de la nation. En appelant à l'instruction

65. Ibid., 21.

66. Publié dans *Al Aniss*, n°32 (Novembre 1948) : 8.

67. Ibid., 8.

68. Ibid.

69. Yvonne Knibiehler, "L'instruction des filles au Maroc pendant le protectorat (1912-1956)," *Sextant*, 1 (1993): 99-112.

des filles, c'est par une sorte de pragmatisme nationaliste, qui lie la nation à la mère, la mère-patrie, et l'épouse à la femme reproductrice de la nation, que les nationalistes marocains ont poussé vers la scolarisation des filles.

Dans un second stade, les femmes prennent, timidement, la parole dans l'arène publique pour revendiquer les mêmes droits à l'éducation que les hommes leurs ont déjà consentis. Précisons que ces femmes appartiennent à l'élite de l'époque. Les différents exemples cités de ces plumes de femmes ne font finalement que reprendre des discours énoncés par les hommes salafistes/nationalistes sur le droit de la femme à l'éducation. Elles reprennent également les mêmes arguments, sauf que cette fois-ci, elles se les approprient, à savoir, la liaison entre Islam/droit des femmes à l'éducation, l'idée de chercher des femmes icônes dans l'histoire du Maroc et l'histoire musulmane en général. Ou encore, la conciliation des rôles entre école/apprentissage des tâches domestiques pour la future épouse comme présentée par Malika el Fassi. Même si ces positions semblent aujourd'hui timides, il faut les comprendre dans leur contexte où ce n'est pas tout à fait le contenu qui importait, mais cette présence publique qui visibilise les femmes qui écrivent pour rendre audible leur voix. Margot Badran<sup>70</sup> décrit un processus semblable en Egypte: "alors même que la presse féminine qui commence à voir le jour à partir des années 1890, n'était pas radicale dans ses contenus, son existence même l'était. En écrivant pour être publiées, les femmes transcendaient leur enfermement domestique, commençaient à acquérir une "présence publique" et, en faisant entendre leurs voix et en clamant leurs noms, prenaient la responsabilité d'elles-mêmes et acceptaient de devoir rendre des comptes."<sup>71</sup>

Au Maroc, le point problématique reste cependant la question autour de la liberté des femmes. Il faudra attendre d'autres prolongements, l'apparition des sections féminines des partis politiques, notamment l'association *Akhawāt aṣ-ṣafa* et d'autres mutations sociopolitiques, pour oser revendiquer des libertés politiques par et pour les femmes.

Les textes qui ont composé le corpus d'archives analysé ici sont à prendre comme des prétextes pour poser une hypothèse de travail que je souhaite prolonger dans un travail ultérieur, à savoir: décrire et analyser comment les femmes sont progressivement passées de catégorie de pensée par les hommes, comme un objet de politique coloniale et de politique nationaliste, à un sujet/acteur doté d'une conscience politique.

70. Margot Badran, *Feminists, Islam and Nation. Gender and the making of Modern Egypt* (Princeton: Princeton University Press, 1994).

71. Cité par Alain Roussillon et Fatima-Zahra Zryouil, *Être femme en Egypte, au Maroc et en Jordanie*, (Le Caire: CEDEJ-Égypte/Soudan, Centre Jacques Berque, Aux lieux d'être, 2006), 16. Publication en ligne 2017; <https://books.openedition.org/cedej/1710?lang=fr>.

## Bibliographie

- Aït Mous, Fadma. "The Moroccan Nationalist Movement: From Local to National Networks." *The Journal of North African Studies* 18 (5) (2013): 737-52.
- Badran, Margot. *Feminists, Islam and Nation. Gender and the Making of Modern Egypt*. Princeton: Princeton University Press, 1994.
- Baker, Alison. *Voices of Resistance: Oral Histories of Moroccan Women*. Albany: State University of New York Press, 1998.
- Benadada, Assia. "Les femmes dans le mouvement nationaliste marocain." *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 9 (1999).
- Berque, Jacques. *Maghreb histoire et sociétés*. Alger: Société nationale d'édition et de diffusion, 1974.
- Chevalier-Caron, Christine. "Femmes et éducation au Maroc à l'époque coloniale (1912-1956)." *Histoire Engagée.ca*, (26 septembre 2017). <http://histoireengagee.ca/?p=7566>.
- Comité d'Action Marocaine. *Plan de réformes marocaines: Élaboré et présenté à S.M. le sultan, au gouvernement de la République française et à la Résidence générale au Maroc*. Le Caire: [s.n.], 1934. <http://mohamedhassanouazzani.org/plan-de-reformes-marocaines/>.
- De Certeau, Michel. *L'absent de l'histoire*. Tours: Mame, 1973.
- El Fassi, Malika., Zarqa, Zhour. "Athār al-Qaraouiyyine fī al-waṣṣat al-Nisswi (Influence de la Qaraouiyyine sur le milieu féministe)." In *La Qaraouiyyine dans son 1100 mémorial*, 104-6. Mohamedia: Imprimerie Fedala, 1960.
- El-Hajoui, Mohamed. "“*Ta’līm al-banāte*” (scolarisation des filles)." *Majalat al-Maghrib*, (septembre-août 1935): 2-6.
- Fatāt al-Hādīra, "“*Al-zawāj al-moubakkir*” (le mariage précoce)." *Rissālat al-Maghrib* 141 (1952): 36-40.
- Hajji, Abderraouf. *Saïd Hajji: Naissance de la presse nationale marocaine*. Kirkland: Mohammed Hajji, 2007. Mis en ligne: <https://said.hajji.org/fr/>.
- Ilarzeg, Karima. *Les femmes dans l'historiographie de la résistance marocaine*. Rabat: Editions & Impressions Bouregreg, 2017.
- Knibiehler, Yvonne. "L'instruction des filles au Maroc pendant le protectorat (1912-1956)." *Sextant* 1 (1993): 99-112.
- \_\_\_\_\_. "L'enseignement au Maroc pendant le protectorat (1912-1956). Les fils de notables." *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, (41-3) (1994): 489-98. [https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1994\\_num\\_41\\_3\\_1733](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1994_num_41_3_1733).
- Mernissi, Fatima. *Rêves de femmes. Une enfance au harem*. Paris: Albin Michel, 1996.
- Naji, Hakima. "Une élite et un mouvement féminins. Au nord du Maroc colonial. 1917-1955." (2017). <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190277734.013.685>.
- Ouazzani, Mohamed Hassan. *Moudhakirat Hayāt wa Jihād*. Volume 1. Fès: Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1982.
- Roussillon, Alain., Zryouil, Fatima-Zahra. *Être femme en Égypte, au Maroc et en Jordanie*. Le Caire: CEDEJ-Égypte/Soudan, Centre Jacques Berque, Aux lieux d'être, 2006. Publication en ligne 2017: <https://books.openedition.org/cedej/1710?lang=fr>.
- Yuval-Davis Nira., Bolain, Nancy. "Les femmes et le nationalisme." *Les Cahiers du GRIF*, 48 (1994): 89-96.
- Yuval-Davis, Nira. *Gender & Nation*. Londres: Publications Sage, 1997.
- Zouggari, Ahmed. "Le système d'enseignement sous le protectorat français et espagnol." Rapport thématique-50 ans de développement humain au Maroc et perspectives 2025, (2005): 453-69. <http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT4-12.pdf>.

### العنوان: مكانة المرأة في النصوص القومية إبّان الحقبة الاستعمارية: الحضور المفقود

ملخص: في المغرب، تكاد مشاركة المرأة في الحركة الوطنية أن تكون غير مرئية إلا بقدر ضئيل جدا. وكما هو حال التنظيرات المختلفة للظاهرة القومية، غالبًا ما يتم حجب مشاركة النساء بالتركيز على الدور الإيديولوجي المنوط بهن بغية ضمان استمرار عملية التناسل. وتهدف هذه المقالة إلى تحليل الخطابات التي تم إنتاجها خلال الحقبة الاستعمارية اعتمادًا على متن مركب يتضمن بشكل أساسي نصوصًا كتبها الرجال عن النساء أو المرأة كفضة ماهوية. لكنه يحتوي أيضًا على نصوص أنتجتها النساء اللائي بدأن ولوج ميدان الكتابة الصحفية والفضاء العام/السياسي وقتئذ. والهدف هنا هو مساءلة هذا المتن كأرشيف وأماكن للتعبير عن النساء، وصورهن في محاولة لتحديد كيفية النظر إليهن في هذه الوثائق. ويتعلق الأمر بشكل خاص بتحليل "الحضور المفقود" للمرأة في تاريخ الوطنية المغربية من خلال الاهتمام في الوقت ذاته بما هو معبر عنه وأيضا بما هو مكتوم.

الكلمات المفتاحية: النساء، الأرشيف، الأمة، تناسل، تعليم الفتيات.

### **Titre: La place des femmes dans des textes nationalistes de la période coloniale: une présence manquante**

**Résumé:** Au Maroc, la participation des femmes au mouvement nationaliste est très peu visible. De même pour les diverses théorisations du phénomène nationaliste, la participation féminine est souvent occultée au profit d'un rôle idéologiquement assigné de reproduction de la nation. Cet article entend analyser les discours produits durant la période coloniale à partir d'un corpus composite qui comprend principalement des textes sur les femmes ou sur la femme comme catégorie essentialisée, rédigés par des hommes. Mais il contient aussi des textes de femmes, ou des plumes féminines qui commençaient à investir l'écriture journalistique et l'espace public/politique à l'époque. Il s'agira d'interroger ce corpus comme des archives, des lieux d'énonciation qui produisent un discours sur les femmes, leurs images et comment elles sont perçues dans ces documents. Il s'agit plus particulièrement d'analyser la "présence manquante" des femmes dans l'histoire du nationalisme marocain en prêtant attention aussi bien à ce qui est énoncé qu'au non-dit.

**Mots-clés:** Femmes, Archives, Nation, Reproduction, Scolarisation des filles.